
Numéro du BEEFP 95-01

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Ancien poste de garde et logement des prisonniers (n° 79)

Fort Charlotte, Île Georges

Complexe de défense d'Halifax

L'ancien poste de garde et logement des prisonniers a été construit en 1866 pour la garnison coloniale de l'Imperial War Department basée à Halifax, sous le commandement du major-général Hastings Doyle. Le poste de garde a été construit afin de contrôler l'accès à la barrière principale et de servir d'installation administrative au personnel de sécurité (le garde), et comprenait des cellules pour la détention à court terme de membres du personnel de la garnison. La conception du poste de garde est l'œuvre du lieutenant-général William F. Drummond Jervois et du lieutenant E. Harding Steward du Corps of Royal Engineers. Les modifications apportées à l'extérieur comprennent l'enlèvement du châssis à battant à carreaux multiples de la fenêtre du poste de garde (date inconnue), l'enlèvement de la lourde porte du poste de garde (date inconnue), ainsi que la réparation du briquetage et l'installation de portes et de fenêtres modernes sur la façade de la casemate (v. 1995). Les modifications apportées à l'intérieur comprennent l'enlèvement des portes des cellules et de la salle des détenus, des poêles pour le chauffage et des accessoires intérieurs (date inconnue), ainsi que l'enlèvement des planchers, solives et cales de bois (date inconnue). L'ancien poste de garde et logement des prisonniers appartient actuellement à Patrimoine canadien. Voir le dossier du BEEFP 95-01, volume 2.

Raisons de la désignation

L'ancien poste de garde et logement des prisonniers a été désigné édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de son importance historique, des qualités de sa conception fonctionnelle et de sa construction, et du rôle qu'il joue dans son environnement.

Le thème identifié pour le bâtiment est la défense de la station navale impériale au cours de la période tendue suivant l'affaire du Trent en 1861, et l'organisation interne d'une fortification côtière à l'époque des pièces rayées à chargement par la bouche.

La barrière principale de Fort Charlotte, dont le poste de garde et logement des prisonniers constituent des éléments importants, se situe sur le flanc droit, occupant un important renforcement dans le rempart. La casemate du poste de garde occupe l'un des côtés du passage d'une largeur de dix pieds menant à l'intérieur de l'ouvrage. Un haut mur de soutènement en pierre, maintenant restauré dans sa configuration historique, délimite le côté opposé. Le fossé, maintenant franchi par un pont temporaire fixe, comportait auparavant un pont roulant manœuvré depuis l'intérieur du poste de

Numéro du BEÉFP 95-01

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Ancien poste de garde et logement des prisonniers (n° 79)

Fort Charlotte, Île Georges

Complexe de défense d'Halifax

garde. L'ouverture dans le mur d'escarpe, flanquée de piliers en pierre, était à l'origine bloquée par de lourdes portes doubles.

L'emplacement retenu pour la barrière principale et, en particulier, pour la casemate du poste de garde, posait plusieurs défis aux ingénieurs des fortifications, notamment une énorme dénivellation depuis la traverse de la batterie supérieure jusqu'au niveau général de l'ouvrage, la vulnérabilité de la façade de la casemate contre un tir provenant du nord, et la possibilité qu'un tir latéral traversant la barrière puisse atteindre le centre de l'ouvrage. En construisant un énorme mur de culée sur la façade de la casemate, en érigeant un mur de soutènement élevé en face, et en incurvant le passage d'entrée, les ingénieurs ont résolu tous ces problèmes.

En raison de sa position bien en vue, le poste de garde possède une grande influence sur le caractère du secteur de la barrière principale.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de l'ancien poste de garde et logement des prisonniers provient des caractéristiques exprimant sa fonction de bâtiment militaire spécialisé, faisant partie intégrante d'une fortification permanente, pour le contrôle de l'accès à la barrière principale, le logement de locaux administratifs pour le personnel de sécurité, et la détention à court terme de membres du personnel de la garnison. À l'extérieur, les caractéristiques qui définissent la valeur patrimoniale de ce poste de garde sont la façade en casemate, soit un mur de culée en moellons de grès ferrugineux à assise irrégulière avec un couronnement arrondi de briques en boutisse et des encorbellements en biais en pierre taillée, deux arcs surbaissés à l'intérieur du mur (le profil de la voûte surbaissée en brique des deux casemates se prolongeant jusqu'à la façade) avec, en dessous, des murs de brique en appareil anglais; les ouvertures garnies de granit taillé (linteau plat d'une pièce, seuil et appui à tenons biseautés) dans les murs de brique; les pierres en U pour le drainage du périmètre; les traverses de pierre taillée pour le déplacement de la crémaillère permettant de faire rouler le pont dans le passage d'entrée; le conduit de cheminée en brique avec un couronnement de deux assises en saillie, et le conduit de ventilation avec un capuchon de cheminée en béton coulé dépassant la traverse du toit.

Numéro du BEÉFP 95-01

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Ancien poste de garde et logement des prisonniers (n° 79)

Fort Charlotte, Île Georges

Complexe de défense d'Halifax

La meilleure façon de protéger la valeur patrimoniale de l'extérieur consisterait à restaurer les conduits de cheminée et de ventilation et à réparer le couronnement arrondi de briques en boutisse sur le mur de culée en pierre.

À l'intérieur, les caractéristiques qui définissent la valeur patrimoniale du poste de garde sont la construction voûtée à l'épreuve des bombes des toits de casemate (voûtes surbaissées en brique de six segments enduites de deux couches d'asphalte, une couche de béton donnant aux toits des casemates une silhouette de pignons à faible pente, et une épaisse couverture de terre), ainsi que le système de chauffage composé de poêles (manchons de cheminée en pierre, portes de ramonage et manteaux en pierre taillée). Ces caractéristiques doivent être respectées et conservées.

Il subsiste à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment une variété d'objets métalliques, généralement dans un état avancé de corrosion : le treuil manuel pour déplacer le pont roulant, les barreaux des deux fenêtres de la salle des détenus, les barreaux de l'imposte de l'une des portes de cellule, la plaque de zinc perforée couvrant les ventilateurs muraux, et divers éléments de quincaillerie de porte. Le relevé détaillé et la conservation de ces objets importants devraient faire l'objet d'une grande priorité.

À l'intérieur, les travaux éventuels devraient se concentrer sur la stabilisation du taux d'humidité, la consolidation de la finition intérieure de plâtre, et l'arrêt de la corrosion des objets métalliques.

La relation historique entre l'ancien poste de garde et logement des prisonniers, le couloir d'entrée, le terrain d'exercices et les bâtiments qui subsistent en surface (ancien magasin de la forge de campagne, ancien laboratoire et anciens magasins d'artillerie) demeure en grande partie intacte. Le rétablissement du profil de la traverse superposée, l'ensemencement hydraulique et le paillage avec une couche végétale à croissance basse, accompagnés d'un entretien régulier, mettraient en valeur le caractère militaire du secteur.

1997-10-20

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le *Code de pratique* du BEÉFP.
